

Lettre d'information aux habitants

Face à la crise sanitaire, retrouvez dans cette publication les principales mesures prises par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.

01

Plan de continuité des services publics : garantir la protection des usagers et des agents, tout en assurant un service public de qualité.

02

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a commandé **32 000 masques pour ses communes membres**.

03

Suivez-nous sur les réseaux sociaux.
Facebook & Linkedin

ENSEMBLE,
SOUTENONS NOS COMMERCANTS, ARTISANS
ET PRODUCTEURS LOCAUX



**J'y vis,
J'y consomme**

UNE ACTION CONJOINTE DE



01

Un plan de sortie progressive du confinement depuis pensé pour la protection des usagers et des agents, tout en assurant un service public de qualité.

Pendant le confinement, les services opérationnels de la Communauté de Communes ont poursuivi leurs missions de terrain avec engagement (service de gestion des déchets, eau potable, travaux, portage des repas,...) assurant la présence du service public au quotidien pour les habitants et les usagers du territoire.

En support à leurs côtés, les services administratifs de la Communauté de Communes sont également restés mobilisés en télétravail assurant la continuité des démarches et des projets.

Depuis lundi 11 mai 2020 les services

de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie ont repris progressivement l'activité en présentiel en organisant une présence renforcée de ses agents sur le terrain et dans les locaux de la collectivité au 3 Place de la Manufacture.

Le plan de reprise de l'activité de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie été mis en place afin de garantir la sécurité des usagers et des agents, tout en assurant un service public de qualité.

Réouverture de la déchèterie

29 AVRIL | PÔLE ENVIRONNEMENT

Afin d'assurer à chaque habitant l'accès à la déchèterie dans le respect des règles sanitaires, la réservation d'un rendez-vous en ligne est obligatoire.

Consignes pour accéder à la déchèterie

- Réservation d'un créneau obligatoire sur : www.rumilly-terredesavoie.fr > Environnement > Prevention et Valorisation des Déchets > Decheterie de Rumilly
- Les personnes ne disposant pas d'internet peuvent contacter le 04 50 01 86 91.
- Pensez à bien confirmer votre réservation pour que celle-ci soit prise en compte. Un e-mail de confirmation vous sera envoyé, ainsi qu'un rappel 24 heures avant le rendez-vous.
- Un seul accès par foyer et par semaine est autorisé afin de laisser à chacun la possibilité d'accéder à la déchèterie.
- Compte tenu des consignes de distanciation sociale, les agents présents ne pourront en aucun cas aider au déchargement des véhicules.
- Les personnes venant à la déchèterie devront prévoir leur outil de nettoyage et de déchargement (balai, pelle, gant, etc.).
- L'accès est réservé aux habitants du territoire de la Communauté de Communes. Il est demandé d'apporter un justificatif à présenter devant le vigile à l'entrée de la déchèterie.
- 2 personnes par véhicule au maximum sont autorisées.

Service grandement sollicité, la déchèterie a réouvert ses portes dès le mercredi 29 avril avec des mesures particulières. Ces mesures permettent un afflux constant et optimal sur la déchèterie, garantissent un respect des règles de distanciation et assurent ainsi la sécurité des usagers et des agents valoristes.

Une première semaine de fonctionnement a permis de tirer un premier bilan positif : l'ensemble des créneaux disponibles ont été réservés, l'agent de sécurité assure le respect des consignes, le logiciel de réservation en ligne est efficace. Ainsi, nous vous informons que de nouveaux créneaux ont été créés, et la fréquentation a été augmentée à trois véhicules toutes les dix minutes.

Pour vous renseigner sur les déchets acceptés et refusés, rendez-vous sur www.rumilly-terredesavoie.fr.

Pourquoi la déchèterie a-t-elle été temporairement fermée ?

La mise en place des mesures de confinement national a impliqué la fermeture obligatoire de la déchèterie. Les prestataires d'enlèvement des déchets ayant arrêtés leur activité les bennes ne pouvaient plus être vidées. En outre, ce temps d'arrêt a permis de mettre en place les nouvelles mesures qui permettent aujourd'hui d'assurer la réouverture du service.



Les véhicules sont désinfectés quotidiennement. Dans les bus, du gel hydro-alcoolique est à disposition des usagers.

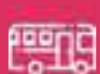
Les transports reprennent progressivement du service

11 MAI PÔLE TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

Conformément aux mesures ministérielles et afin d'assurer la protection des usagers, les conditions de reprise suivantes sont effectives depuis le 11 mai sur l'ensemble des transports de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie :

- un siège sur deux, lorsqu'ils sont côte à côte, sont neutralisés,
- le port du masque est obligatoire pour les voyageurs dès l'âge de 11 ans,
- les autocars et bus sont désinfectés quotidiennement,
- la vente de tickets à bord est maintenue,
- lors des trajets la sécurité sanitaire est assurée par la mise en place de distributeurs de gel, le respect de distanciation entre les voyageurs et avec le conducteur.

Transports scolaires



Concernant les transports scolaires, la reprise des dessertes pour les écoles primaires publiques est effective depuis le mardi 12 mai, en fonction des dates d'ouverture des écoles. Les horaires restent inchangés.

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les élèves de primaires et maternelles.

Pour les services de transport scolaire de Rumilly, l'accompagnement des enfants entre l'arrêt de transport et l'école est maintenu et organisé dans le respect des règles sanitaires.

Transports interurbain



La reprise totale des lignes régulières 32 et 33 de transports en commun reliant le bassin de Rumilly à Annecy est effective depuis le 11 mai. Les horaires restent inchangés.

J'ybus



La ligne 2 J'ybus a réouvert le lundi 11 mai. En revanche, la ligne 3 reste suspendue et sa reprise en envisagée début juin. L'ensemble des abonnements mensuels sont prolongés gratuitement.

- Réservation obligatoire d'un rendez-vous sur www.jybus.com ou www.rumilly-terre-desavoie.fr > Transports et Déplacements > J'ybus.
- Les personnes ne disposant pas d'internet peuvent contacter le 04 50 01 87 03.
- L'accueil se fait désormais exclusivement à l'Office du tourisme au 1 Place de la Manufacture à Rumilly tous les matins du lundi au vendredi.

Le pôle social, entre continuité et reprise de service

11 MAI | PÔLE SOCIAL

Le service de portage des repas du pôle social a été maintenu pendant la période de confinement.

Les modalités de livraison ont été adaptées afin de pré-murir les usagers de la contamination du COVID-19 : les plateaux-repas sont déposés sans contact physique, en dehors des habitations. Les usagers doivent prévoir une glacière sur le palier de leur domicile afin que les agents

de livraison puissent y déposer les repas.

Le service de portage des repas a permis d'assurer la livraison des repas **aux personnes âgées et ainsi, en leur garantissant de pouvoir rester confinées, contribué à leur sécurité.**

Outre le service de portage des repas, la réouverture du Relais Assistant Maternel et Parents (RAM) à Vallières-

sur-Fier est effective depuis le mardi 11 mai.

En revanche, aucun temps collectif n'est organisé dans un premier temps. Les horaires et les modalités d'accueil du public depuis le 18 mai restent inchangés. Concernant le service gérontologie, l'ensemble des activités collectives ont été annulées et ne pourront reprendre qu'ultérieurement.

Contacter les services de la Communauté de Communes

18 MAI | ACCUEIL DU PUBLIC

Depuis le lundi 18 mai, et uniquement si la demande ne peut être traitée par téléphone ou courriel, un accueil du public est prévu. Il s'effectuera uniquement sur rendez-vous aux jours suivants :

- > **performance transports scolaires** : les lundi après-midi, mercredi toute la journée et jeudi matin
- > **autres services sur rendez-vous préalables** : lundi matin, mardi matin et vendredi matin.

En cas d'accueil sur rendez-vous, des mesures particulières ont été mises en place pour respecter les contraintes sanitaires : gestes barrières, les règles de distanciation, et port du masque obligatoire pour le public et les agents d'accueil, limitation des rendez-vous à 2 personnes maximum.

|Accueil :
contact@rumilly-terredesavoie.fr
Tél. : 04 50 01 87 00

|Service Prévention et Valorisation des Déchets :
dechets@rumilly-terredesavoie.fr
Tél : 04 50 01 86 91

|Service eau et assainissement :
eau-assainissement@rumilly-terredesavoie.fr
Tél. : 04 50 01 87 08
Tél. : 06 18 67 57 36 astreinte après 17h et week-end

|Service transports :
transports@rumilly-terredesavoie.fr

|Service portage de repas à domicile :
portagedesrepas@rumilly-terredesavoie.fr

|Relais Assistant Maternel et Parents :
ram@rumilly-terredesavoie.fr
Tél. : 04.50.66.54.76

|Service Gérontologie :
polesocial@rumilly-terredesavoie.fr
Tél. : 04.50.01.87.15

|Service Economie :
eco@rumilly-terredesavoie.fr

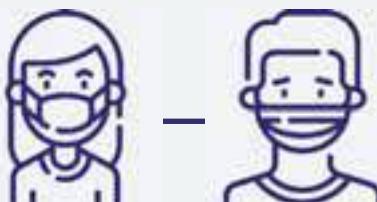
|Service Urbanisme :
plui@rumilly-terredesavoie.fr
Tél : 04 50 01 87 00

02

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a commandé 32 000 masques pour ses communes membres.

Depuis le début de la crise de Covid19, les élus du territoire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie sont mobilisés afin de permettre la protection de l'ensemble des habitants.

Sur demande des maires de 16 communes, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a commandé 32 000 masques. Cette commande intervient en complément de celle effectuée par la Ville de Rumilly qui a assuré sa propre commande de 32 000 masques.



Caractéristiques et préconisations d'utilisation

MASQUES | CATÉGORIE 2

Les masques proposés par la Communauté de Communes sont des masques grand public de catégorie 2 conforme aux exigences AFNOR S76-001. Ils sont prévus pour prévenir les projections de goutelettes et ont ainsi une visée collective pour protéger l'ensemble d'un groupe portant ces masques. Ils sont prévus pour une utilisation de 50 cycles de lavages ménagers à 60°C.

Comment bien porter son masque ?

- > Avant de mettre ou enlever le masque, lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique.
- > Ajustez le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton.
- > Ne le mettez jamais en position d'attente sur le front ou sur le menton.
- > En attendant de le laver, isolez-le dans un sac en plastique.

Il faut changer le masque :

- > Quand vous avez porté le masque 4 heures.
- > Si le masque s'humidifie.
- > Si le masque est endommagé.

Comment entretenir son masque ?

- > Le masque doit être lavé après chaque utilisation.
- > Lavez le masque à la machine avec de la lessive. Au moins 30 minutes à 60 °C minimum.
- > Les séchages mécanique ou à l'air libre sur une surface désinfectée, ainsi que le repassage à une température d'environ 130°C sont possibles.
- > Jetez et changez de masque après 50 cycles de lavage ménagers à 60°C.

Soutien à l'économie locale

11 MAI | PÔLE ÉCONOMIE

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité économique locale. En concertation avec les services du Trésor Public, La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a réagi rapidement en s'efforçant de réduire au maximum les délais de paiement des factures fournisseurs de manière à agir favorablement pour leur besoin en trésorerie et le versement des subventions. Elle a également assuré la rémunération des transporteurs malgré la suspension du service des transports scolaires.

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a entendu l'appel national aux bailleurs pour agir en faveur des acteurs économiques. **C'est la raison pour laquelle la Communauté de Communes envisage une exonération de loyer aux entreprises et associations auxquelles elle loue des locaux.** Cette action est importante pour le maintien de l'économie locale. Par une mobilisation de tous, nous arriverons à soutenir nos entreprises et sortir dans les meilleures conditions de cette crise.

En concertation avec les acteurs économiques du territoire dont le CAE Rumilly-Alby Développement, la Ville de Rumilly et l'Office de Tourisme Rumilly-Albanais, la Communauté de Communes travaille sur des actions pour accompagner la reprise économique. **Les 4 structures portent notamment une campagne de communication commune pour encourager la consommation locale et soutenir les entreprises du territoire.**

Malgré l'annulation de deux de ses événements, la Communauté de Communes a maintenu la subvention versée au CAE afin de lui donner les moyens d'agir pour les entreprises du territoire. La subvention 2020 attribuée au GFA (Groupement de Football de l'Albanais) a également été maintenue. Afin de concourir à la relance économique la Communauté de Communes tient à maintenir ses projets investissements à court, moyen et long termes.

Ces mesures constituent **une première réponse à l'urgence économique qu'implique cette situation sans précédent.**

03

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



www.linkedin.com/company/communaute-de-communes-rumilly-terre-de-savoie/



@rumillyterredesavoie

ENSEMBLE,

SOUTENONS NOS COMMERÇANTS, ARTISANS ET PRODUCTEURS LOCAUX



**J'y vis,
J'y consomme**

UNE ACTION CONJOINTE DE



PLUS D'INFOS SUR RUMILLY-TERREDESAVOIE.FR

mairie-rumilly74.fr



Action conjointe de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, de la Ville de Rumilly, du Comité d'Action Économique Rumilly-Alby Développement et de l'Office de tourisme de Rumilly-Albanais. Pour toute question, contactez-nous par mail à communication@rumilly-terredesavoie.fr - Ne pas jeter sur la voie publique.
© Photo : iStockPhoto/pulimper #1142533480